

B . COMPARAISON DES VARIANTES

1 . PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON

Afin de confronter l'inscription paysagère de chaque variante, 5 photomontages comparatifs ont été réalisés depuis des points de vue représentatifs des sensibilités du territoire :

- 1 - Perception depuis la RD 29, en amont de La Ferrière-Airoux (photomontage n°14)
- 2 - Perception depuis la RD 741 (photomontage n°21)
- 3 - Perception depuis la frange est de Brion (photomontage n°25)
- 4 - Perception depuis la RD 29 (photomontage n°37)
- 4 - Perception depuis la frange sud de Gençay (photomontage n°47)

LÉGENDE : • Parc construit • Parc accordé

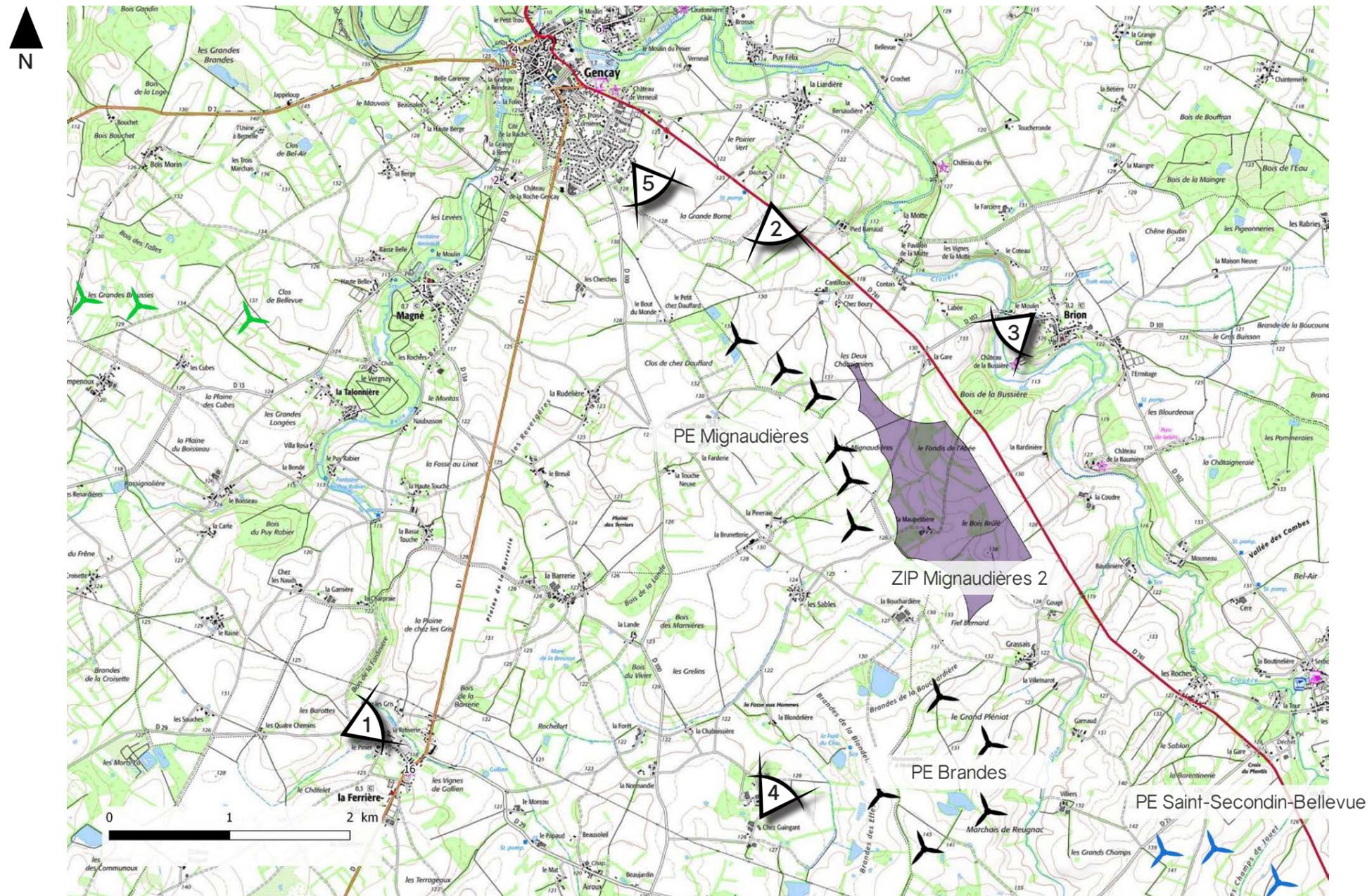


Figure 104 : Carte de localisation des photomontages de comparaison des variantes

Photomontage comparatif n°1 : Perception depuis la RD 29, en amont de La Ferrière-Airoux

Point de vue n°14 dans le carnet de photomontages

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la relation visuelle du parc en projet avec les parcs éoliens visibles sur ce panorama
- la perception depuis la RD 29
- la situation de covisibilité entre le projet et la silhouette du bourg de La Ferrière-Airoux
- la situation de covisibilité entre le projet et la silhouette du clocher de l'église Saint-Hilaire (MH).

Depuis la RD 29, en amont de La Ferrière-Airoux, la silhouette du bourg se dessine au travers des masses végétales qui l'accompagne. Le motif éolien est coutumier de cet horizon, on peut y noter la présence du parc des Mignaudières, des Brandes et de la Javigne.

La variante n°1 possède l'emprise horizontale la plus importante puisque E4 se tient à l'écart du groupe E1-E3.

Plus réduite, la variante n°2 possède des interdistances peu régulières, un rapprochement de E2 et E3 entraîne des effets de chevauchement avec une éolienne en service du parc des Mignaudières. À la marge, ce phénomène peut constituer une perturbation visuelle et l'incidence des effets cumulés entre le parc existant et celui en projet est plus importante.

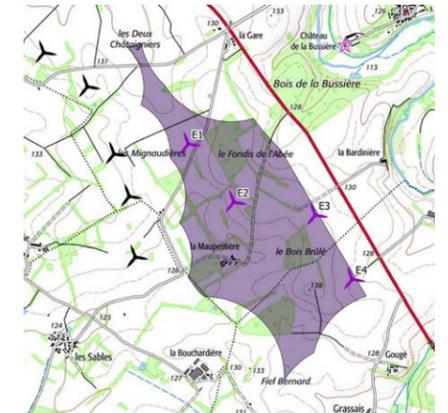
Avec le même nombre de machines, la variante n°3 présente davantage de régularité dans son implantation, avec des interdistances homogènes entre les éoliennes, ce qui facilite l'insertion paysagère du parc.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

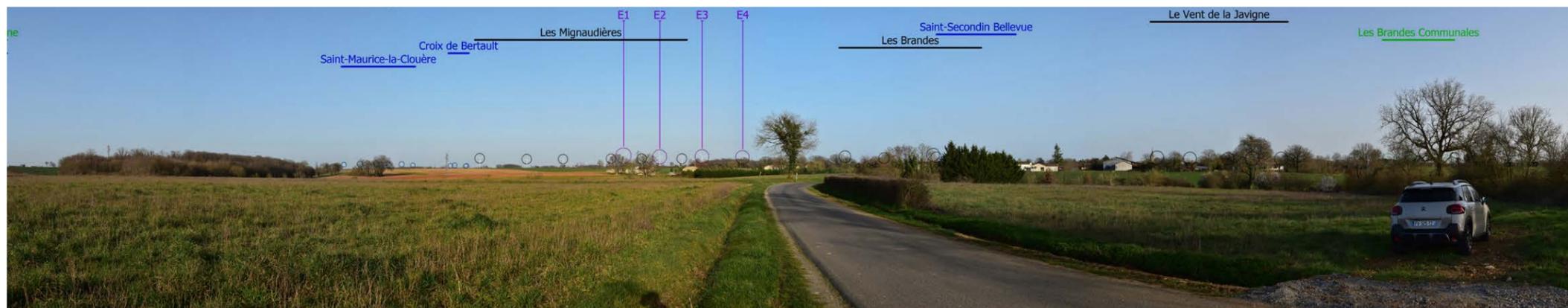
Variante 1



Variante 2



Variante 3



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photomontage comparatif n°2 : Perception depuis la RD 741

Point de vue n°21 dans le carnet de photomontages

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la relation visuelle du parc en projet avec les parcs éoliens visibles sur ce panorama
- la perception depuis la RD 741.

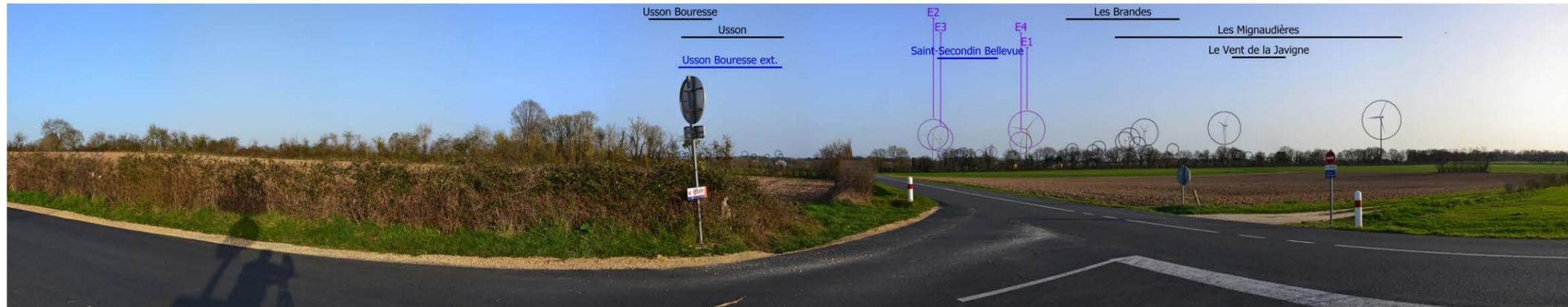
Depuis cette séquence les perceptions sont dynamiques.

La variante n°1 et n°2 présentent des chevauchements d'éoliennes qui ne permettent pas une lecture claire de l'implantation du parc en projet.

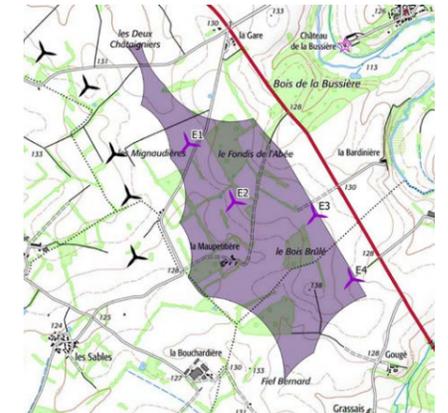
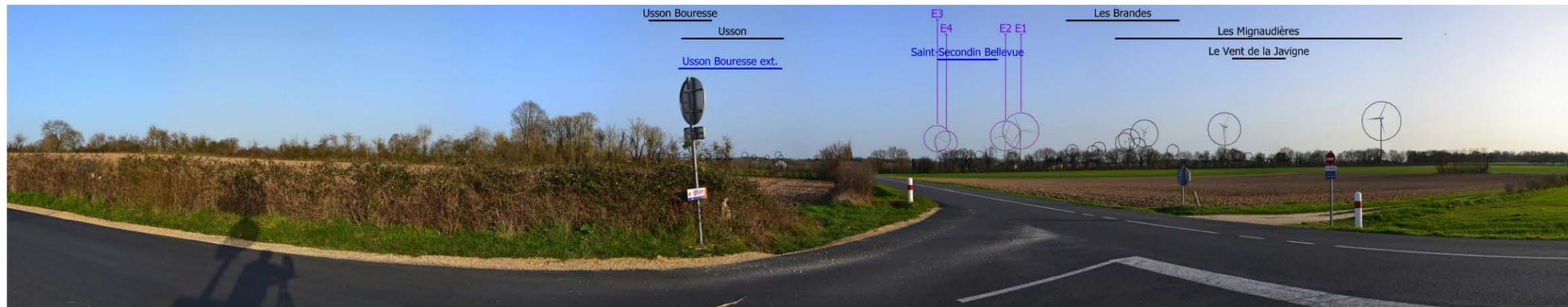
Bien que la variante n°3 présente quelques chevauchement, son implantation et la hauteur apparente dégressive des machines font écho à celles du parc des Mignaudières et s'inscrit comme une extension de ce dernier.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

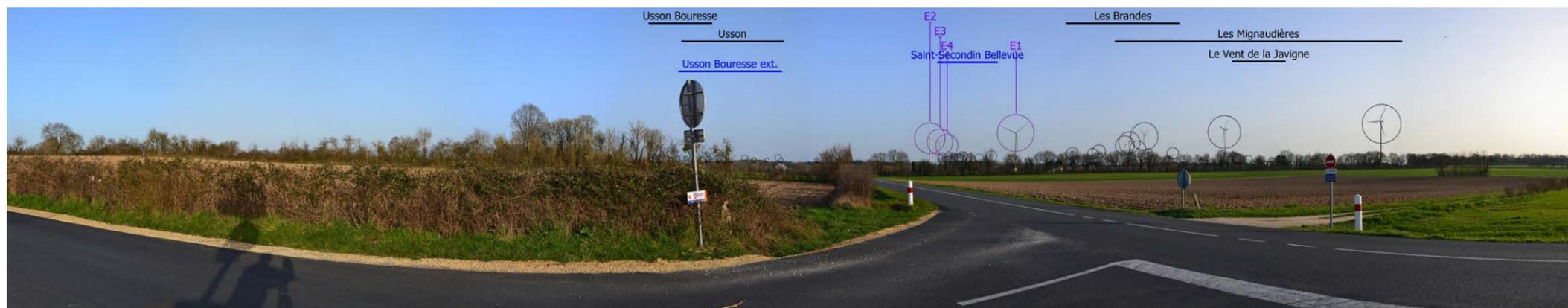
Variante 1



Variante 2



Variante 3



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photomontage comparatif n°3 : Perception depuis la frange est de Brion

Point de vue n°25 dans le carnet de photomontages

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la relation visuelle du parc en projet avec les parcs éoliens visibles sur ce panorama
- la perception depuis la RD 102
- la perception depuis la frange est de Brion.

Depuis l'est de Brion, les perceptions sont ouvertes en direction du projet. Cependant, depuis ce point de vue, un talus borde la voie et masque la partie basse des éoliennes.

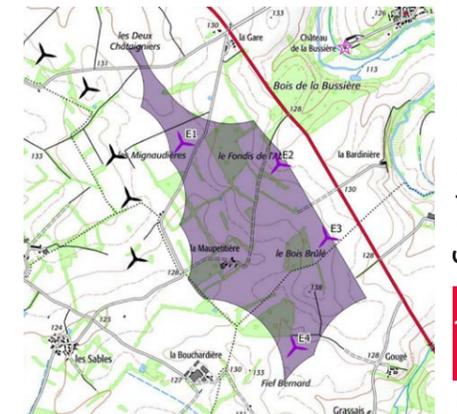
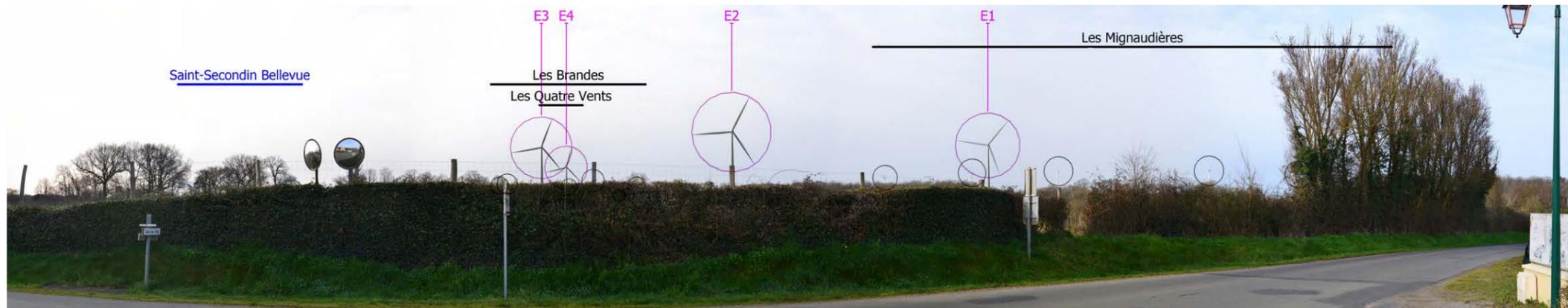
La variante n°1 présente plus d'irrégularité dans la disposition des éoliennes. En effet depuis ce point de vue, E3 et E4 se chevauchent pouvant créer des perturbations visuelles pour les riverains.

La perception des variantes n°2 et n°3 est similaire. Pour la variante n°2, E3 est l'éolienne la plus prégnante alors que pour la variante n°3 il s'agit de E2.

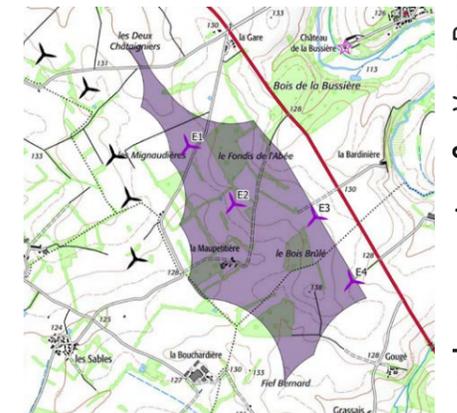
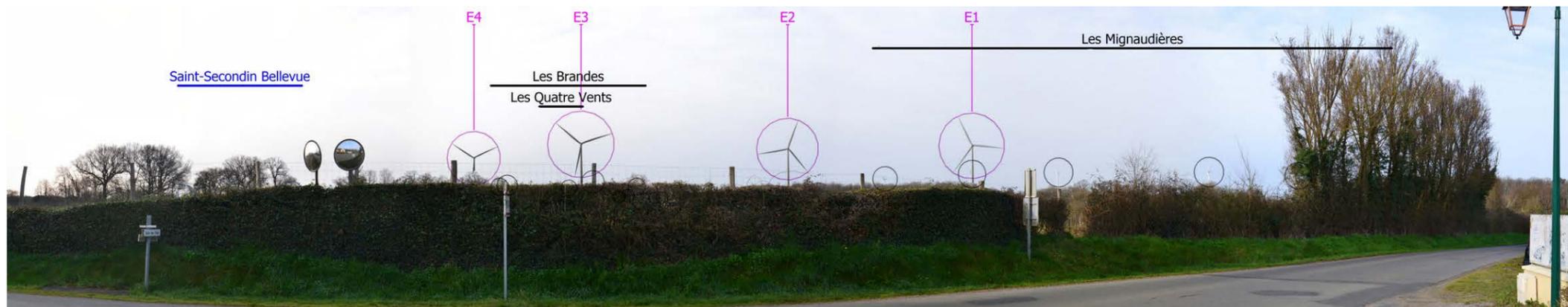
À noter toutefois, que l'emprise horizontale de la variante n°3 est légèrement plus importante que celle de la variante n°2.

Les variantes n°2 et 3 sont les moins impactantes depuis ce point de vue.

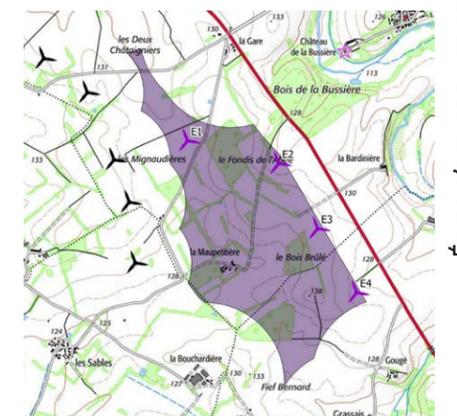
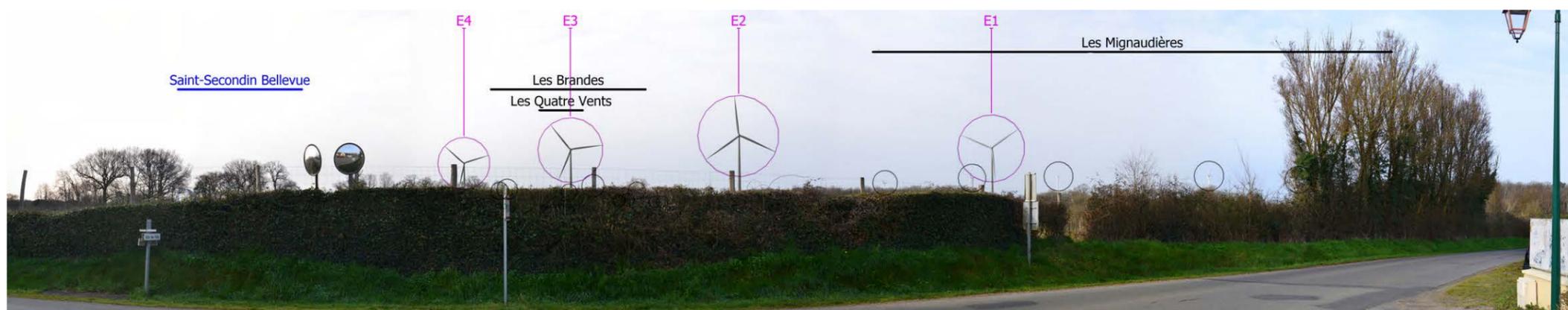
Variante 1



Variante 2



Variante 3



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photomontage comparatif n°4 : Perception depuis la RD 29

Point de vue n°37 dans le carnet de photomontages

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la relation visuelle du parc en projet avec les parcs éoliens visibles sur ce panorama
- la perception depuis la RD 29.

Depuis cette séquence, le parc s'inscrit perpendiculairement à la voie. Pour l'utilisateur, au vu de sa position et de sa vitesse de déplacement, la visibilité et la lecture du parc en projet seront altérées et réduites.

Depuis ce point de vue, l'implantation de la variante n°1 fait écho à celle du parc en service des Brandes avec la présence de chevauchements par groupes de 2 éoliennes.

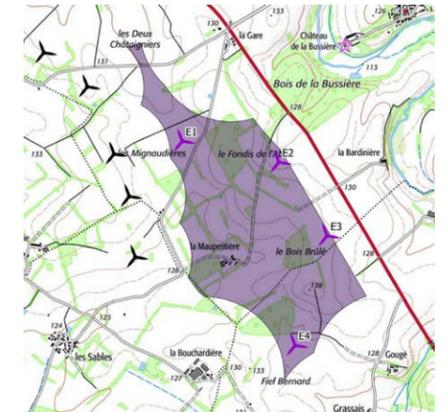
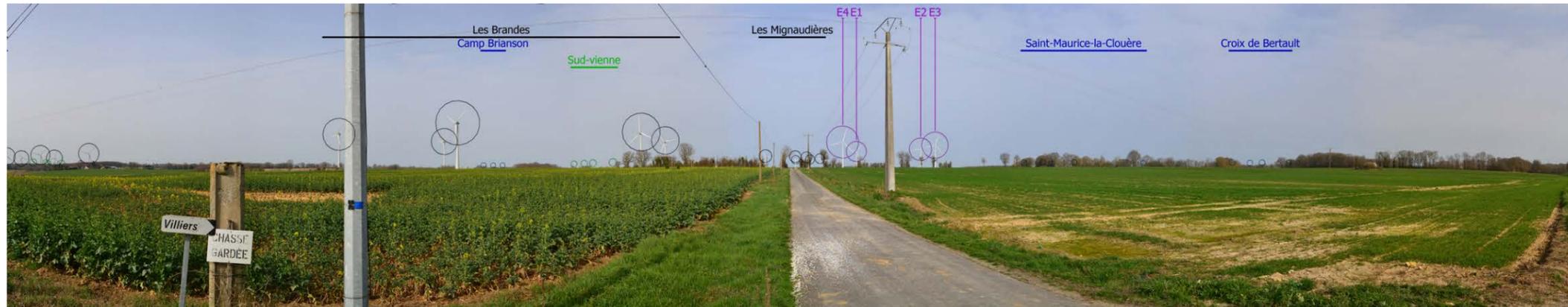
Au sein de la variante n°2, des chevauchements sont aussi perceptibles par groupes de 2 éoliennes mais celles-ci se superposent davantage.

Enfin au sein de la variante n°3, le groupe d'éolienne E2-E4 se superpose tandis que E1 se tient à l'écart du groupe.

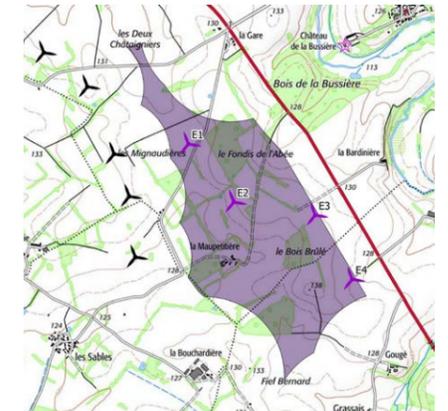
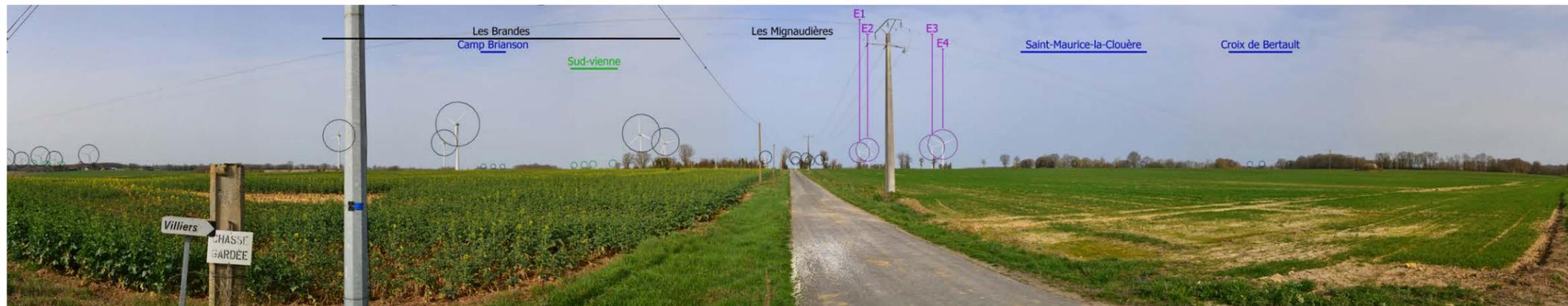
Cependant, depuis cette séquence, l'observateur en mouvement ne peut distinguer les différences d'implantation de ces variantes.

Ainsi, il n'y a pas d'implantation préférentielle.

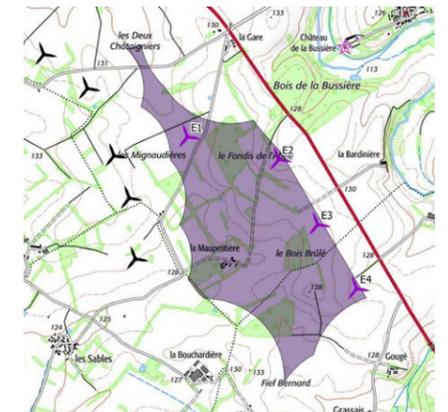
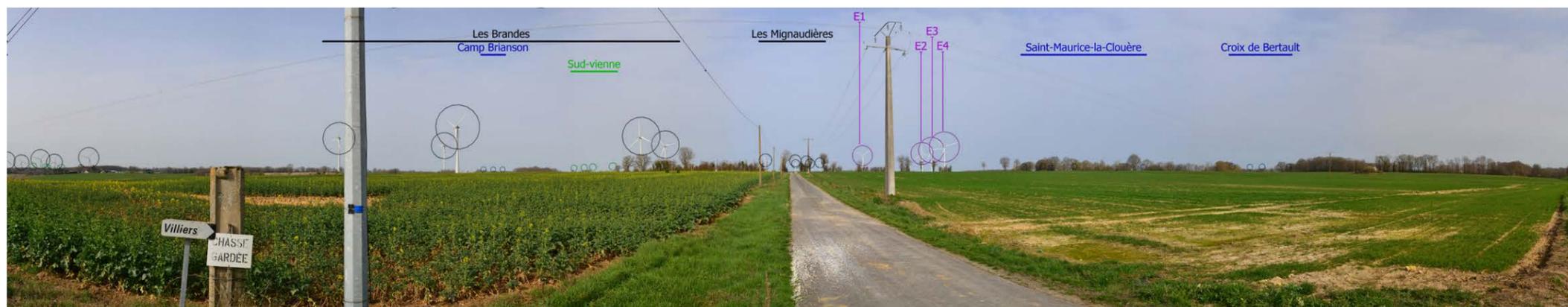
Variante 1



Variante 2



Variante 3



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photomontage comparatif n°5 : Perception depuis la frange sud de Gençay

Point de vue n°47 dans le carnet de photomontages

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la relation visuelle du parc en projet avec les parcs éoliens visibles sur ce panorama
- la perception depuis la frange sud de Gençay.

Depuis la frange sud de Gençay les perceptions sont peu profondes, limitées par la présence de haies. Le parc en projet s'insère en arrière-plan d'une silhouette arborée et arbustive, le masquant en partie. Pour chacune des variantes seules des portions de pales peuvent être visibles.

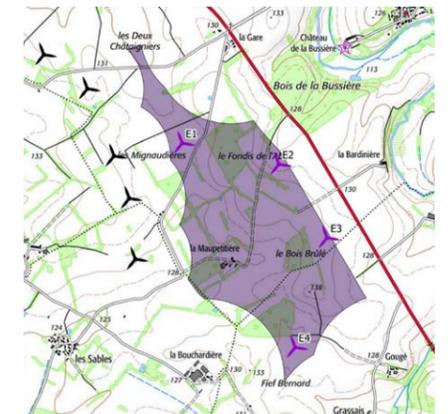
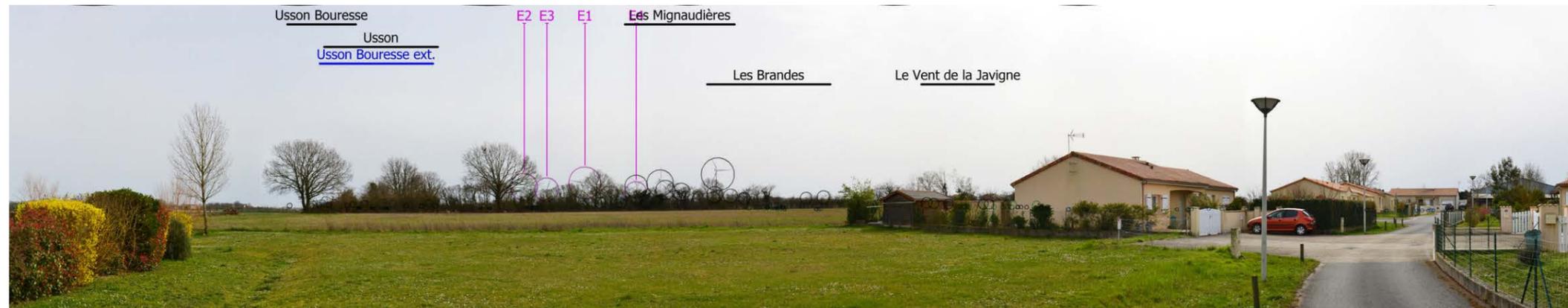
La variante n°1 se superpose en partie avec les éoliennes du parc en service des Mignaudières. L'addition des pales peut créer des perturbations visuelles pour les riverains. Cette variante présente aussi l'emprise horizontale la plus étendue.

La variante n°2 présente plus d'irrégularité dans son implantation depuis ce point de vue. De plus, un chevauchement peut être observé entre E1 et E2.

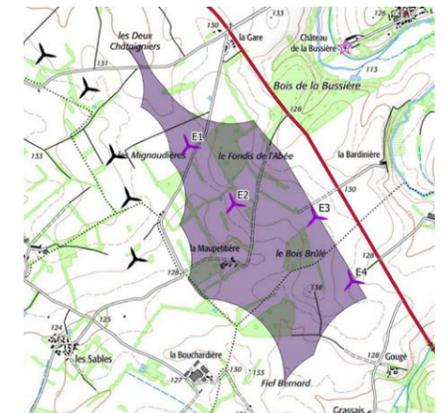
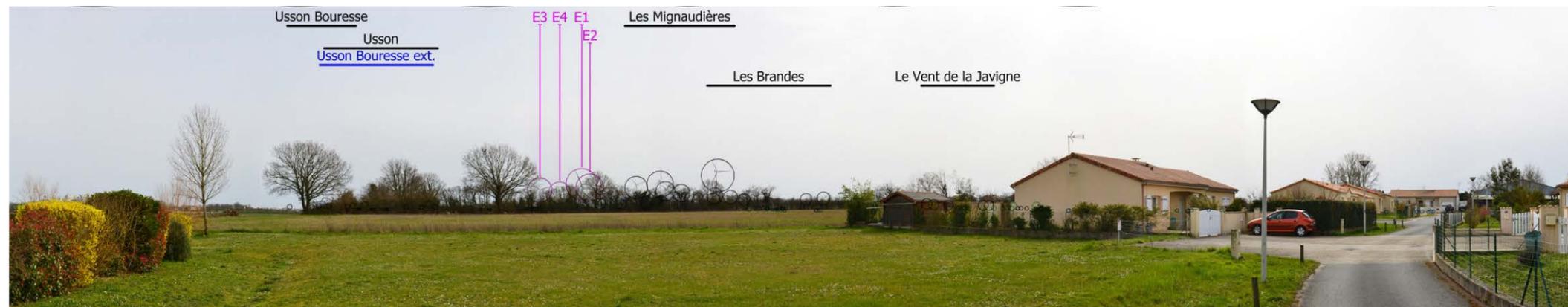
La variante n°3 s'inscrit davantage comme une extension du parc des Mignaudières avec la même hauteur apparente d'éolienne : dégressive selon la perspective. La fraction visible des pales est plus régulière et fait écho au parc en service.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

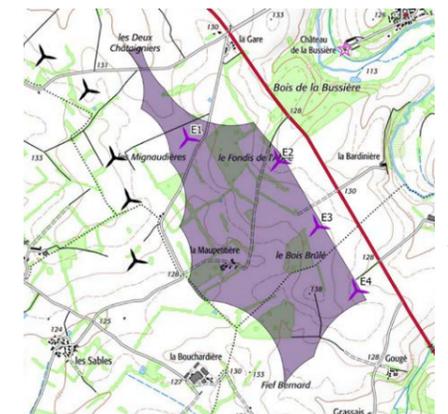
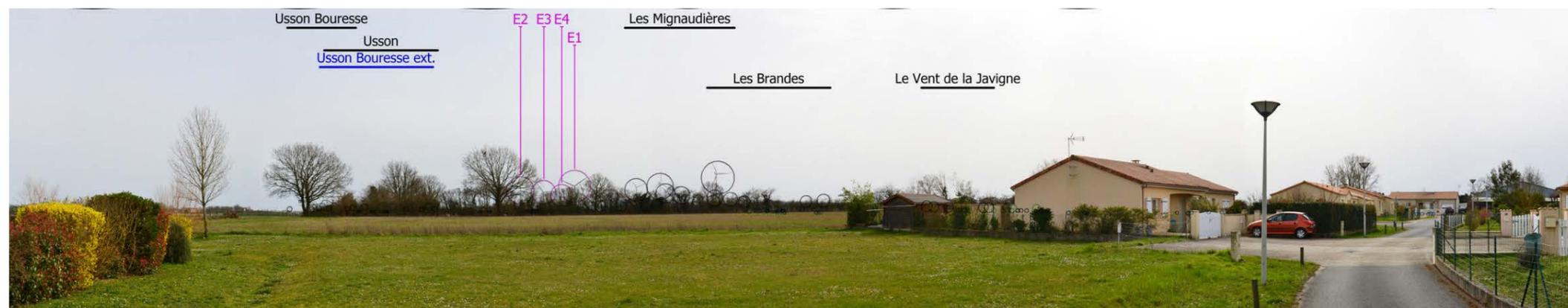
Variante 1



Variante 2



Variante 3



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	V a r i a n t e s		
	1	2	3
Nombre d'éolienne	4	4	4
Gabarit maximum envisagé (diamètre rotor/ haut bout de pale)	160 m / 220 m	160 m / 220 m	160 m / 220 m
Géométrie entre éoliennes	Alignement courbe	Double alignement, groupe de 2 éoliennes	Alignement simple courbe
Interdistances entre les éoliennes	Interdistances irrégulières, écart de E1 et E4	Interdistances relativement régulières	Interdistances relativement régulières, écart de E1
Distance minimale à une habitation			
Synthèse de l'analyse spatiale et des photomontages	Cette variante s'illustre régulièrement avec des éoliennes qui se chevauchent. De plus, une éolienne, E1 ou E4, se tient régulièrement à distance du groupe. La lecture du parc en projet est altérée par ces phénomènes.	Bien que l'implantation soit en décalage sur le plan, les éoliennes s'alignent avec des interdistances relativement régulières depuis les points de vue à l'est et à l'ouest. Cependant, des chevauchements sont observés régulièrement.	Cette variante possède des interdistances plus régulières et fait davantage écho à l'implantation du parc en service des Mignaudières.

Les photomontages et le tableau ci-dessus permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes et de mettre en exergue la solution qui, au regard des hauteurs projetées, de la géométrie des scénarios, de la cohérence paysagère, etc, s'intègre le plus favorablement possible dans le paysage.

Le choix de la variante d'implantation du projet prend en compte non seulement les critères paysagers mais aussi un ensemble de contraintes (techniques, économiques, écologiques, foncières, servitudes...) liées au site d'implantation. Ce choix est donc remis en perspective dans les autres études.

D'après cette première analyse comparative, c'est la variante 3 qui a été retenue vis-à-vis des autres variantes.

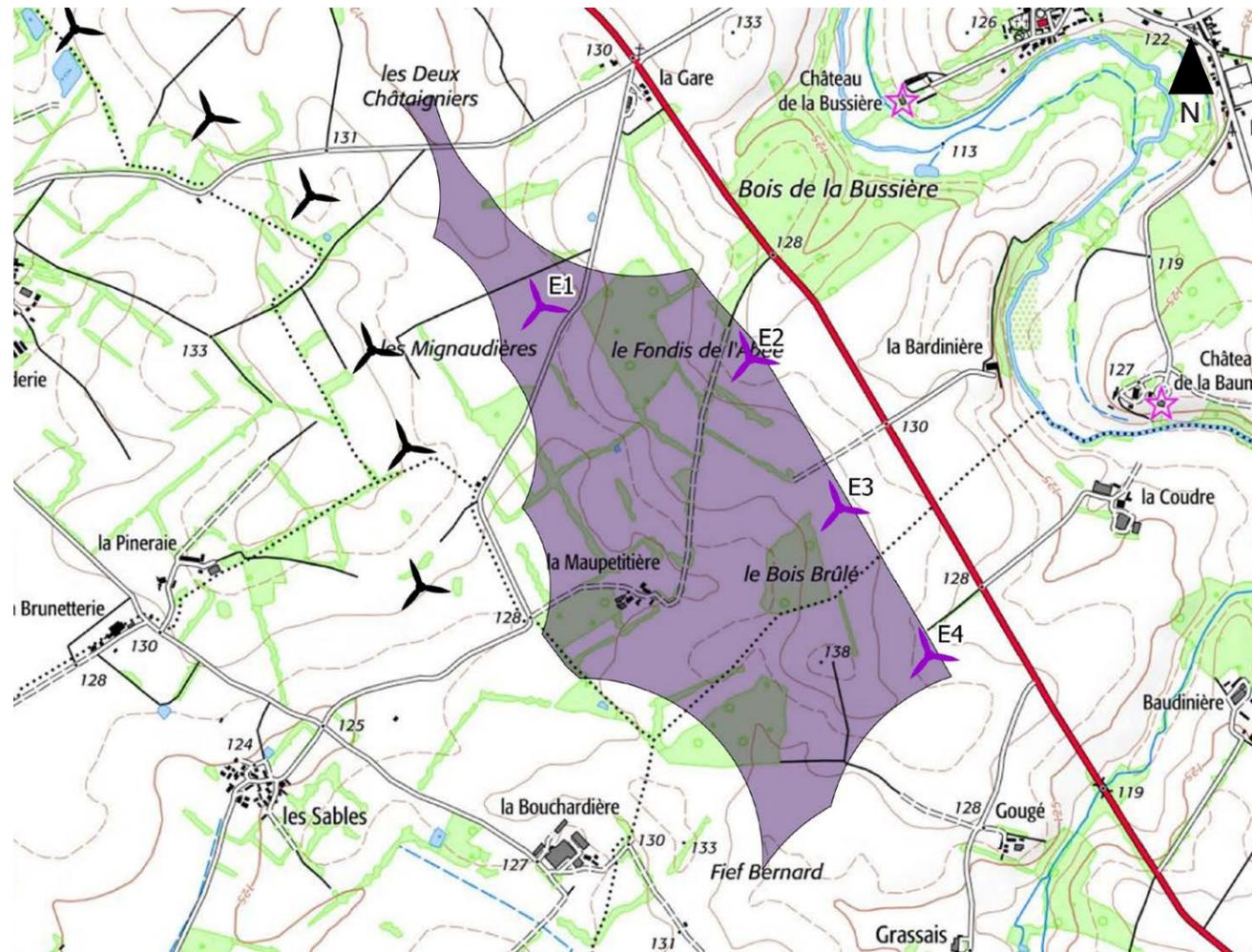
C . IMPLANTATION OPTIMISÉE

Suite au choix de la variante pour le projet, celle-ci a été optimisée afin de répondre davantage aux contraintes techniques, économiques, écologiques, foncières et agricoles du site d'implantation.

La variante n°3, initialement choisie a donc été soumise à une seconde analyse présentant une optimisation des contraintes et des recommandations émises.

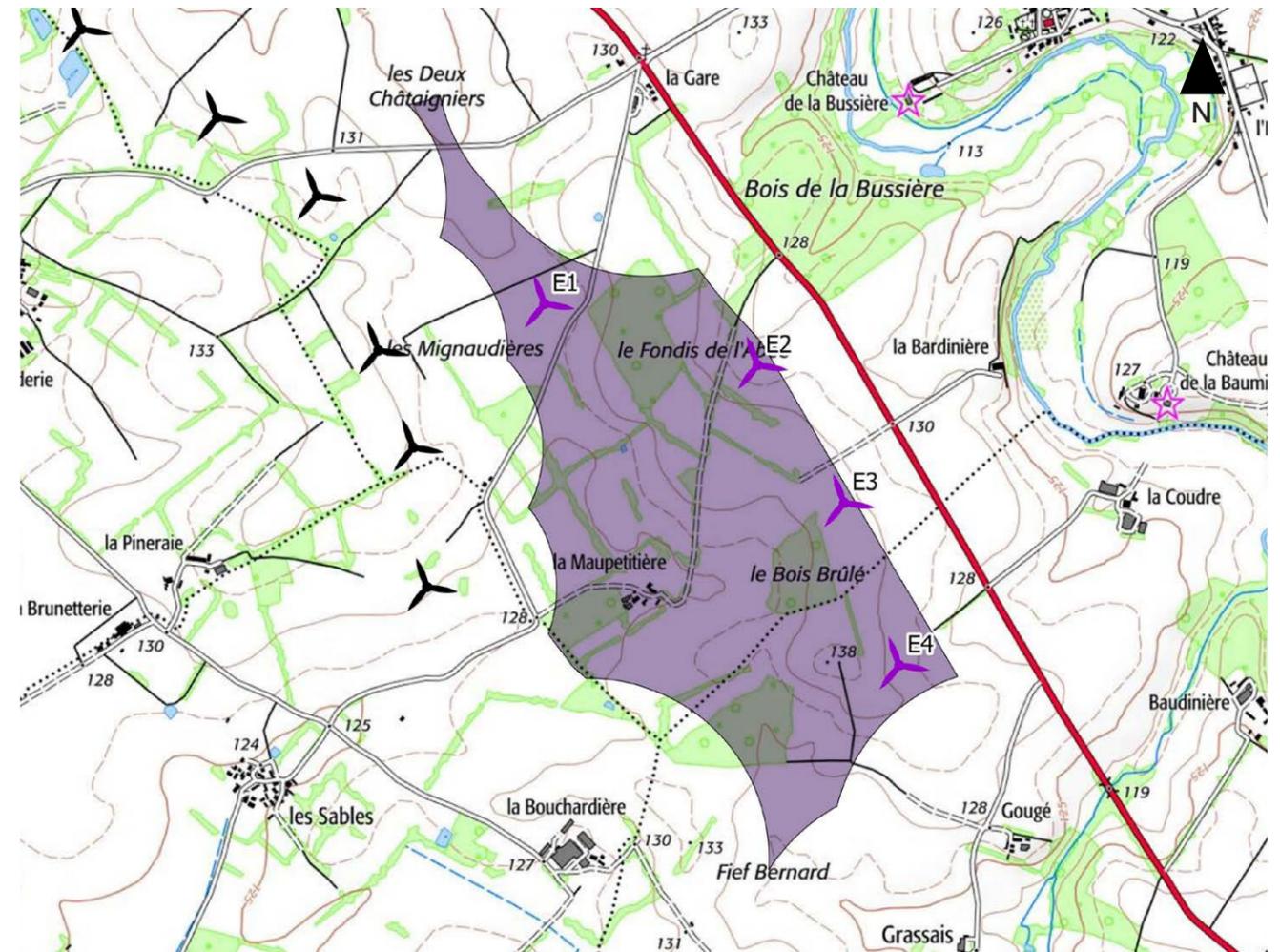
1 . PRÉSENTATION DE LA VARIANTE 3 OPTIMISÉE

■ VARIANTE 3



Nombre d'éoliennes	4
Gabarit : diamètre rotor/ haut bout de pale	160 m / 220 m
Géométrie entre éoliennes	Alignement simple courbé
Interdistances entre éoliennes	Interdistances relativement régulières, écart de E1
Distance minimale d'une habitation	E4 à 538 m du hameau de Gougé

■ OPTIMISATION DE LA VARIANTE 3



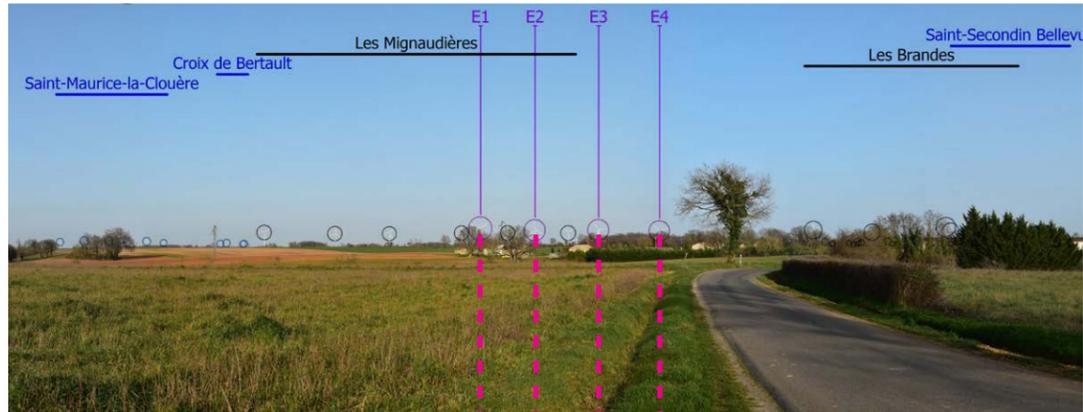
Nombre d'éoliennes	4
Gabarit : diamètre rotor/ haut bout de pale	160 m / 220 m
Géométrie entre éoliennes	Alignement simple courbé
Interdistances entre éoliennes	Interdistances relativement régulières, écart de E1 et décalage de E4 vers l'ouest
Distance minimale d'une habitation	E4 à 560 m du hameau de Gougé

2 . COMPARAISON DES PHOTOMONTAGES

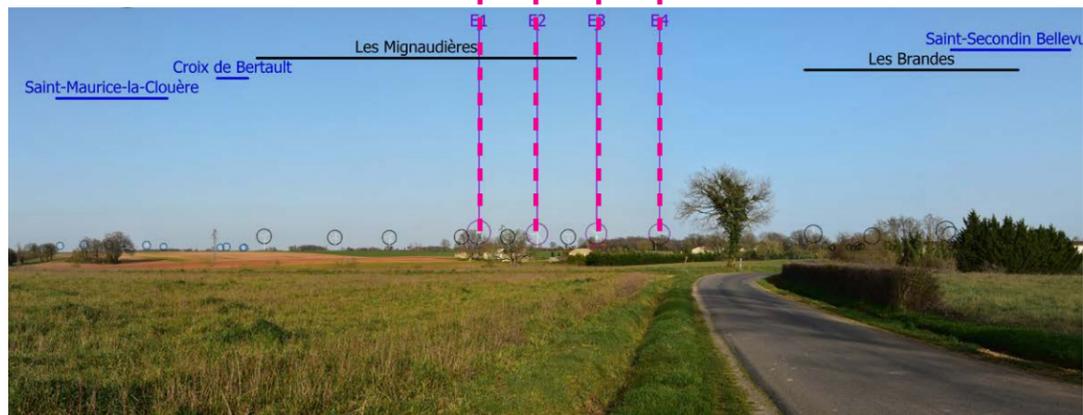
Afin de confronter l'inscription paysagère de la variante optimisée, le positionnement et le décalage des éoliennes a été analysé au travers de 4 photomontages précédemment utilisés pour la comparaison des variantes 1, 2 et 3. Le repérage du positionnement des éoliennes par des tirets permet d'analyser plus finement le décalage des machines et ainsi de vérifier les conclusions précédemment émises sur la variante retenue : la variante n°3.

LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

> Photomontage comparatif n°1 :

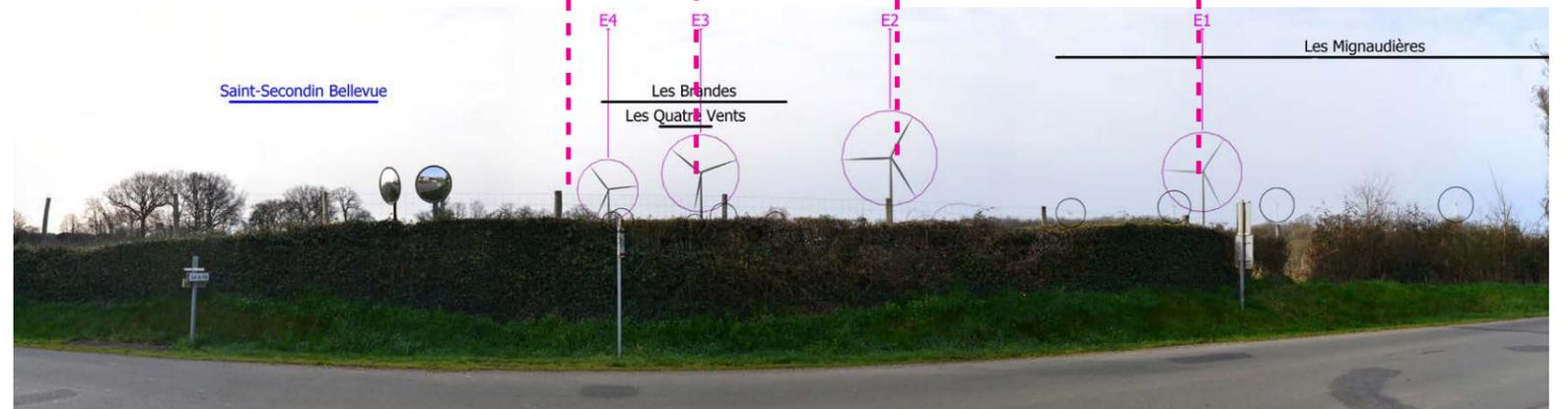
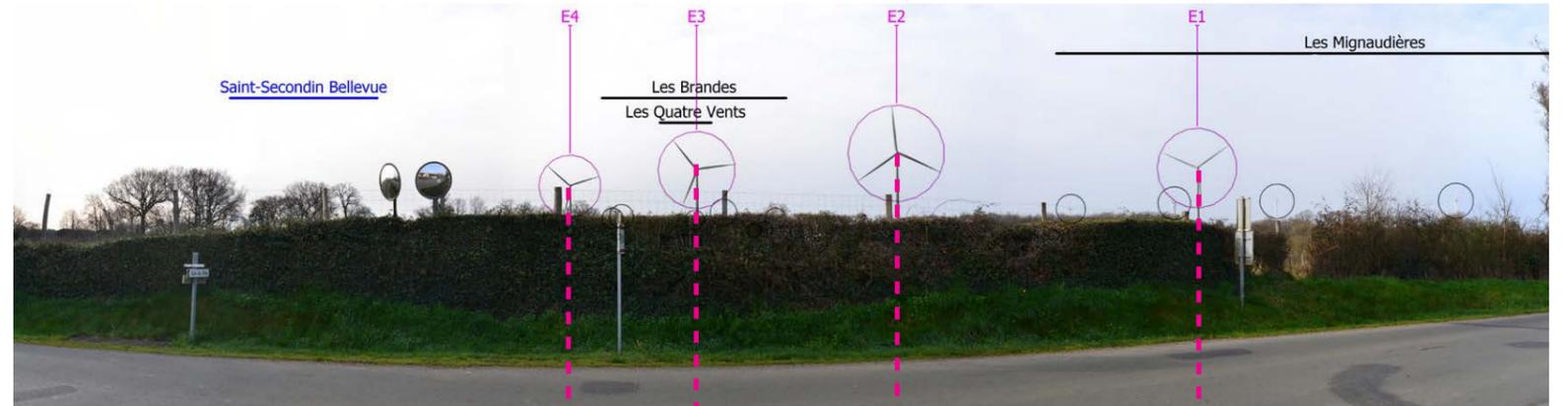


178



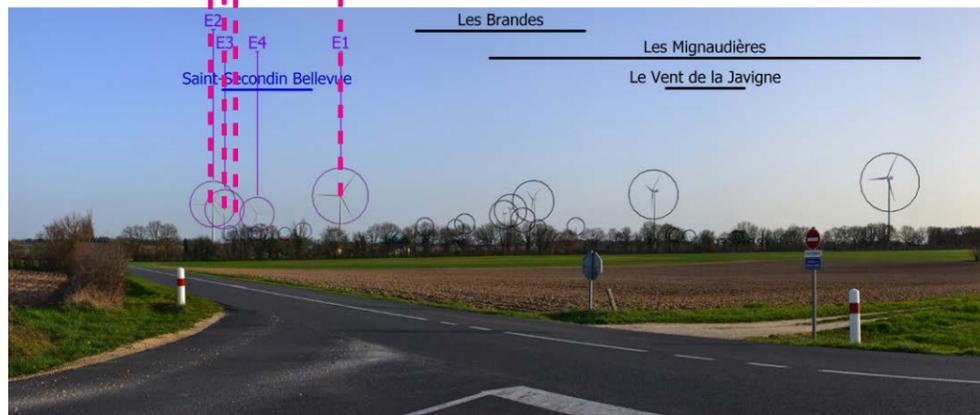
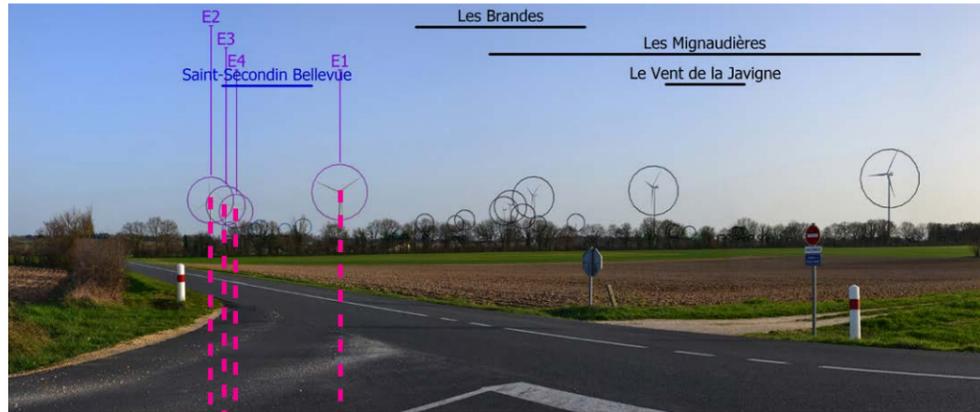
Depuis cette séquence, le décalage des éoliennes et notamment le décalage de E4 n'est pas perceptible à cette distance.

> Photomontage comparatif n°3 :



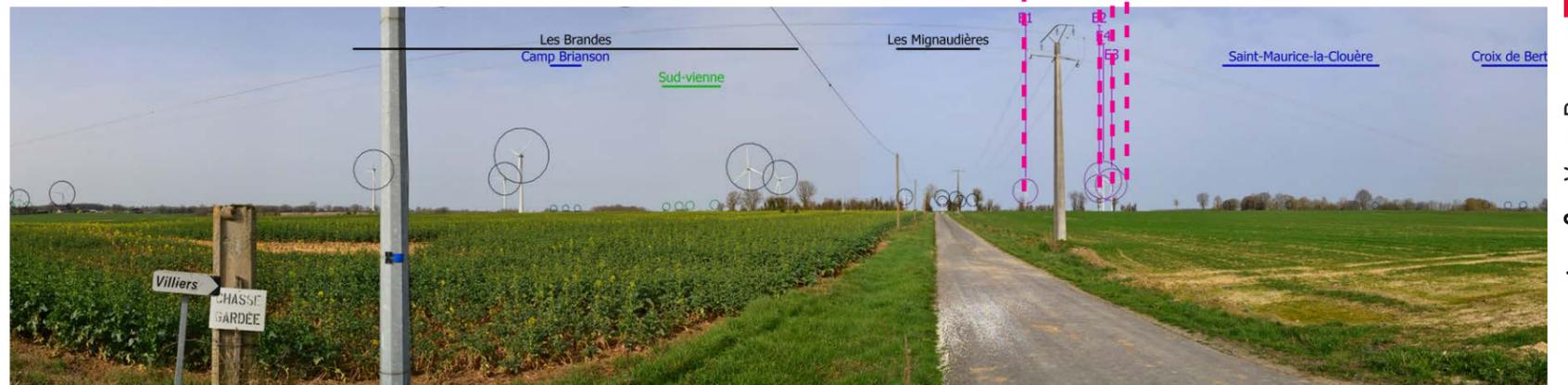
Le décalage de E4 permet d'optimiser l'occupation du parc sur l'horizon. La lecture du projet demeure claire.

> Photomontage comparatif n°2 :



Le décalage de E4 est visible sur la comparaison de ces deux photomontages mais depuis cette séquence, l'observateur en mouvement ne peut distinguer cette différence d'implantation.

> Photomontage comparatif n°4 :



Le décalage de E4 génère davantage de chevauchement entre les éoliennes du parc. E1 reste à l'écart du groupe. À noter que depuis cette séquence l'observateur en mouvement ne peut distinguer cette différence d'implantation.

3 . SYNTHÈSE ET CHOIX DE L'IMPLANTATION FINALE

D'après cette seconde analyse, la différence des impacts entre la variante n°3 et sa version optimisée sont minimales. Ainsi les conclusions émises précédemment sont inchangées. D'un point de vue paysager, l'optimisation de la variante 3 est n'engendre pas d'impact supplémentaire pour l'observateur.

Mis en perspective dans les autres études (environnementales, acoustiques ...) face aux contraintes (techniques, économiques, écologiques, foncières, servitudes...), l'implantation finale du projet retenue est l'optimisation de la variante n°3.

IMPACTS PARTIE 3



PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

A. ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

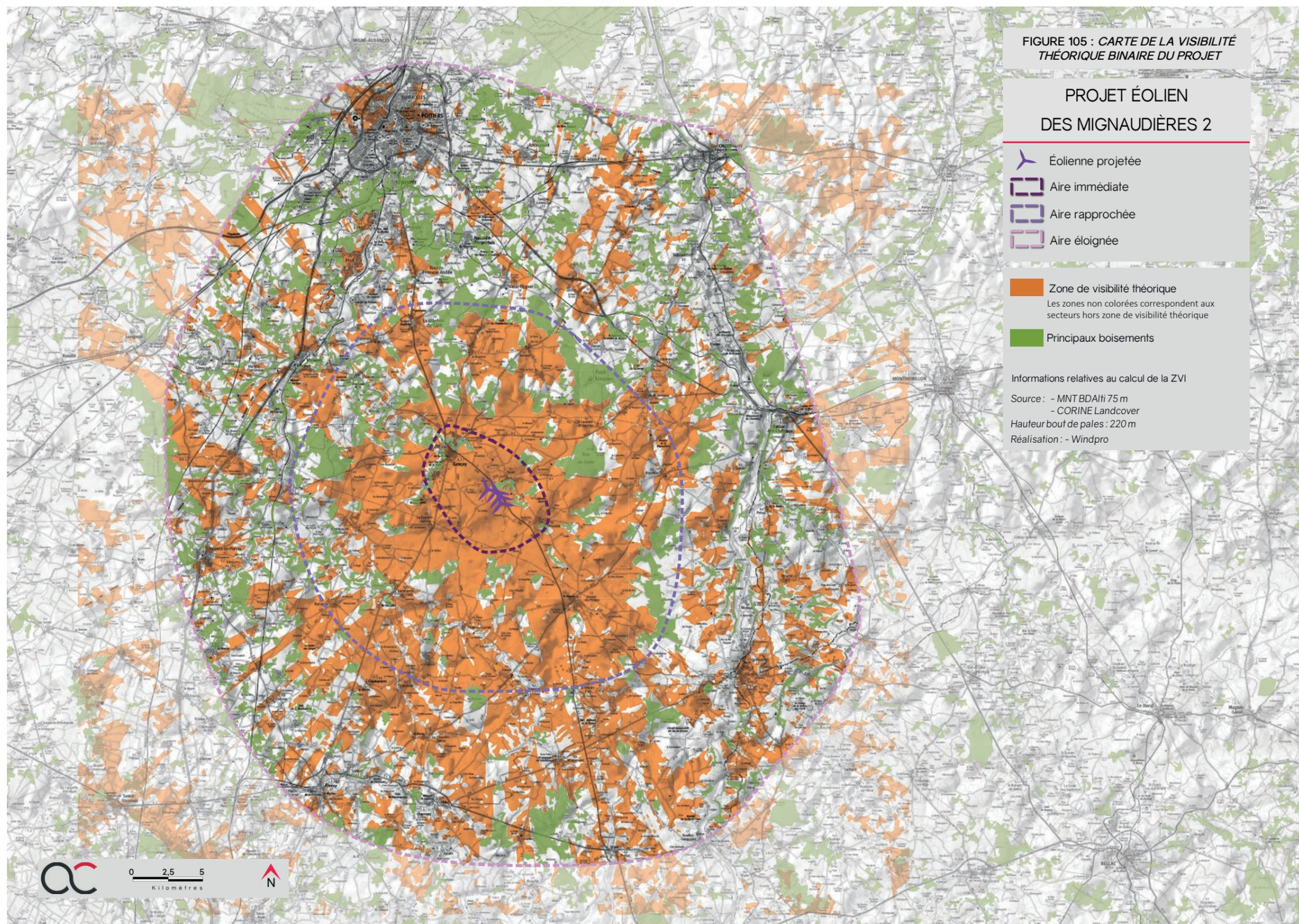
La carte illustrée ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

La présence de nombreux boisements au sein des aires éloignée et rapprochée réduit l'aire de visibilité du projet. Il en est de même pour les vallées, où leur dessin crée des secteurs dits «hors ZVI», comme par exemple pour la vallée de la Vienne à l'est.

Il faut nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle. Cette carte ne tient pas non plus compte de la prégnance liée à l'éloignement. En effet, au-delà du périmètre de l'aire éloignée, bien qu'elle soit théoriquement visible, la prégnance d'une éolienne est infime.

La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur maximum du gabarit envisagé (soit 220 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la ZVI (sur cette carte et les suivantes).



Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit en tronquer une partie, les boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.

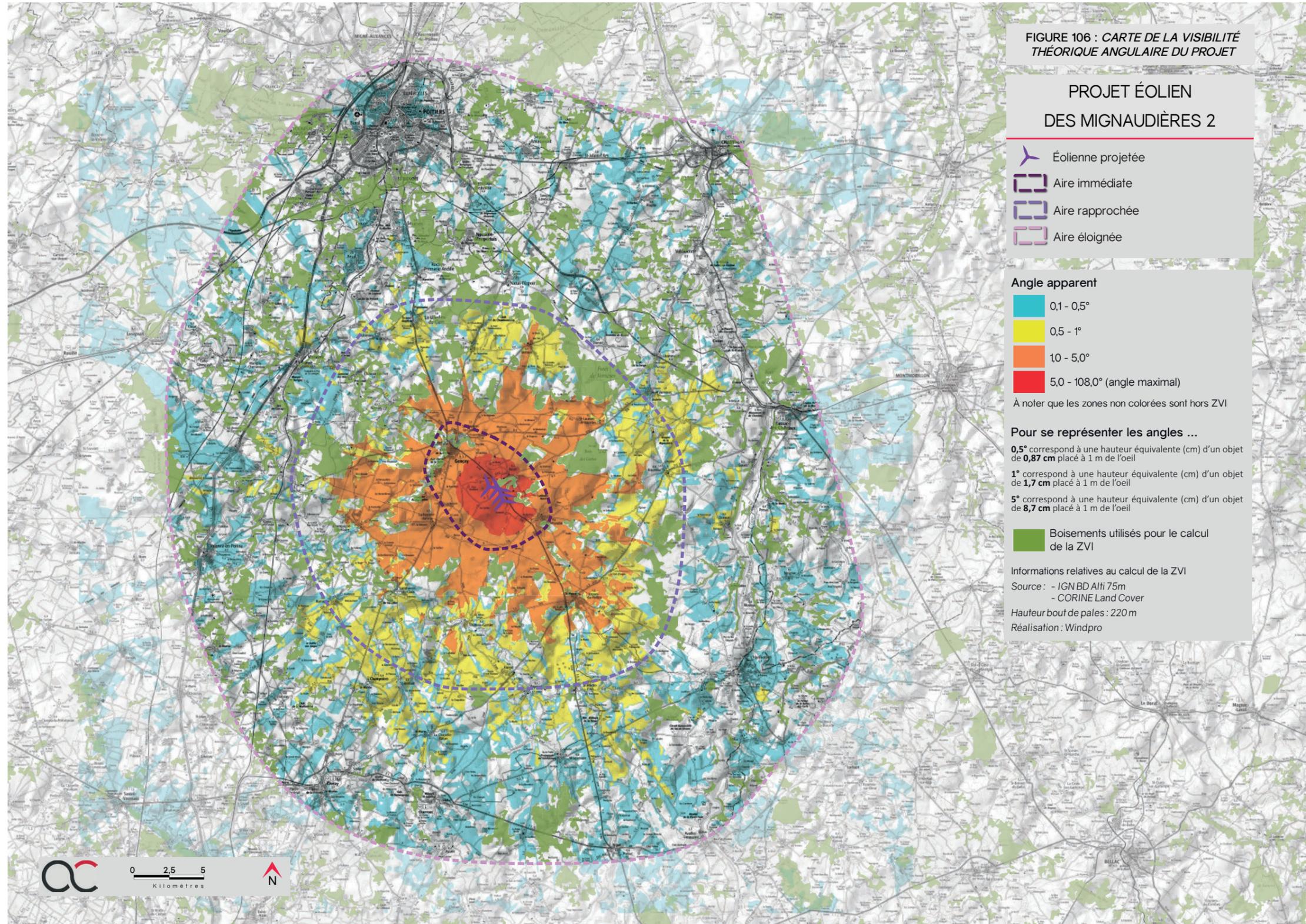


FIGURE 107 : RAPPEL DES CALCULS DE ZVI, SECTEURS DE VISIBILITÉ À L'ÉTAT INITIAL (SOURCE : ZIP À 250M)

PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  10 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Land Cover

Hauteur bout de pales : 250 m

Réalisation : Windpro 3.3

FIGURE 108 : RAPPEL DES CALCULS DE ZVI, SECTEURS DE VISIBILITÉ AUX IMPACTS (SOURCE : IMPLANTATION FINALE À 220M BDP)

PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  10 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Land Cover

Hauteur bout de pales : 220m

Réalisation : Windpro

B . PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES

1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), un ensemble de points de vue soigneusement choisis et représentatifs des enjeux du territoire a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet des Mignaudières 2.

Les enjeux paysagers identifiés dans l'état initial ont été regroupés par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

- > Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques,
- > Effet cumulé avec un autre parc éolien¹,
- > Perception depuis les axes de communication,
- > Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg,
- > Visibilité ou covisibilité avec un édifice protégé.

Les secteurs ne présentant pas d'enjeu, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. Au contraire, les sensibilités identifiées au stade de l'état initial ont fait l'objet d'un photomontage, voire plusieurs pour des enjeux qualifiés de forts.

À noter que depuis les secteurs à enjeux patrimoniaux, ou depuis les secteurs habités, ce sont les situations les plus critiques vis-à-vis de la visibilité du projet qui sont exposées sur les photomontages, qu'il s'agisse d'une perception depuis les abords ou d'une situation de covisibilité.

L'ensemble de ces points de vue a été choisi à l'intérieur de la zone de visibilité théorique, et conformément à l'inventaire des enjeux réalisés dans l'état initial (voir cartes ci-après). Les tableaux ci-après en donnent le détail, photomontage par photomontage.

¹ Les photomontages ont été réalisés en tenant compte du contexte éolien connu au jour de leur réalisation soit mai

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire éloignée						
1	Perceptions depuis les abords du SPR de Charroux		Parcs éoliens			SPR de Charroux
C1	Perception depuis le SPR de Charroux		Parcs éoliens			SPR de Charroux
2	Perception depuis le Cromlech (MH n°53)					Cromlech (MH n°53)
3	Perception depuis les remparts du théâtre de verdure de la ville de Poitiers	Vallée du Clain				Promenade Blossac (site classé)
4	Perception sur la vallée du Clain	Vallée du Clain				Rocher du porteau (site classé) et Rive gauche du Clain (site inscrit)
Aire rapprochée						
5	Perception depuis la RD 12, en direction de Chiré-les-Bois		Parcs éoliens	RD 12	Covisibilité avec Chiré-les-Bois	
6	Perception depuis la frange sud-ouest de Saint-Laurent-de-Jourdes		Parcs éoliens		Frange sud-ouest de Saint-Laurent-de-Jourdes	
7	Perception depuis la RD 727		Parcs éoliens	RD 727		
8	Perception depuis la frange ouest d'Usson-du-Poitou			RD 727	Frange ouest d'Usson-du-Poitou	
9	Perception depuis la RD 741		PE Saint-Secondin Bellevue et PE des Brandes	RD 741		
10	Perception depuis la RD 9, en amont de Joussé		PE des Mignaudières et PE des Brandes	RD 9	Covisibilité avec Joussé	
11	Perception depuis le Centre de Château-Garnier		PE des Brandes communales		Château-Garnier	
12	Perception depuis la frange nord de Sommières-du-Clain		Parcs éoliens	RD 1	Frange nord de Sommières-du-Clain	
13	Perception depuis les abords de l'église de Ferrière-Airoux		PE des Mignaudières		Ferrière-Airoux	Église Saint-Hilaire (MH n°16)
14	Perception depuis la RD 29, en amont de Ferrière-Airoux		PE des Mignaudières, PE des Brandes et PE le Vent de la Javigne	RD 29	Covisibilité avec Ferrière-Airoux	Église Saint-Hilaire (MH n°16)
15	Perception depuis la frange est de Champagné-Saint-Hilaire		PE des Brandes		Frange est de Champagné-Saint-Hilaire	
16	Perception depuis les abords du site de la fontaine de Puyrabier		PE des Mignaudières et PE des Brandes			Fontaine de Puyrabier (site inscrit)
17	Perception depuis la RD 2, en direction de Gençay		Parcs éoliens	RD 2		
18	Perception depuis la RD 741, en direction de Gençay		Parcs éoliens	RD 741		

Figure 109 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage 1/3

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire immédiate						
19	Perception depuis la frange nord du Hameau de Liardière		PE des Mignaudières		Frange nord du hameau de Liardière	
20	Perception depuis la frange sud du Hameau de Liardière		PE des Mignaudières et PE des Brandes		Frange sud du hameau de Liardière	
21	Perception depuis la RD 741		PE des Mignaudières	RD 741		
22	Perception depuis le Hameau de la Gare		PE des Mignaudières, PE des Brandes et PE le Vent de la Javigne		Hameau de la Gare	
23	Perception depuis les abords du hameau de la Farcière, en direction de Brion		PE des Mignaudières	Route entre Brion et Gençay	Hameau de la Farcière	
24	Perception depuis Brion				Centre de Brion	
25	Perception depuis la frange est de Brion		PE des Mignaudières et PE des Brandes	RD 102	Frange est de Brion	
26	Perception depuis Brion	Vallée de la Clouère	PE des Mignaudières		Centre-bourg de Brion	
27	Perception depuis la frange ouest de Brion	Vallée de la Clouère	PE des Mignaudières		Frange ouest de Brion	
28	Perception depuis la RD 741		PE des Mignaudières et PE de Saint-Secondin Bellevue	RD 741		
29	Perception depuis les abords du Hameau de la Bardinière		PE des Mignaudières et PE des Brandes		Hameau de la Bardinière	
30	Perception depuis la RD 102, à proximité du château de la Baumièr		PE des Mignaudières	RD 102		Patrimoine vernaculaire : château de la Baumièr
31	Perception depuis les abords du Hameau de Gougé		PE des Mignaudières et PE des Brandes		Hameau de Gougé	
32	Perception en amont du Hameau de Grassais		PE des Mignaudières et PE des Brandes		Hameau de Grassais	
33	Perception depuis la RD 741, au Hameau des Roches		PE des Mignaudières et PE des Brandes	RD 741	Hameau des Roches	
34	Perception depuis la frange nord de Saint-Secondin		PE des Mignaudières, PE des Brandes et PE Saint-Secondin Bellevue		Frange nord de Saint-Secondin	
35	Perception depuis la frange sud de Saint-Secondin		PE des Brandes et PE de Saint-Secondin Bellevue		Frange sud de Saint-Secondin	
36	Perception depuis la RD 29		PE des Mignaudières et PE des Brandes	RD 29		
37	Perception depuis le Hameau de Lafa		PE des Brandes		Hameau de Lafa	
38	Perception depuis le Hameau des Sables		PE des Mignaudières		Hameau des Sables	

Figure 110 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage 2/3

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
39	Perception depuis la RD 100, à proximité du Hameau de la Lande		PE des Mignaudières et PE des Brandes	RD 100	Hameau de la Lande	
40	Perception depuis le Hameau Chez Dauffard		PE des Mignaudières		Hameau de Chez Dauffard	
41	Perception depuis la RD 1, à proximité du Hameau du Breuil		PE des Mignaudières	RD 1		
42	Perception depuis la RD 100, en direction de Château-Garnier		PE des Mignaudières, PE des Brandes et PE le Vent de la Javigne	RD 100	Covisibilité avec le hameau du Petit Dauffard	
43	Perception depuis la frange sud de Magné		PE des Mignaudières		Frange sud de Magné	
44	Perception depuis les abords de l'église de Magné				Centre-bourg de Magné	Église (MH n°1)
45	Perception depuis les abords du château de la roche		PE des Mignaudières			Château de la Roche (MH n°2)
46	Perception depuis la frange sud de Gençay		PE des Mignaudières		Frange sud de Gençay	
47	Perception depuis les abords du cimetière de Gençay				Centre de Gençay	
48	Perception depuis le Centre de Gençay				Centre de Gençay	
C48	Perception depuis els abords des ruines du château de Gençay					Château (ruines) (MH n°4)
49	Perception depuis les abords de l'église de Saint-Maurice-la-Clouère				Frange sud-ouest de Saint-Maurice-la-Clouère	Église Saint-Maurice (MH n°6)
50	Perception depuis le Centre de Saint-Maurice-la-Clouère		PE des Mignaudières		Centre de Saint-Maurice-la-Clouère	
51	Perception depuis la frange nord-est du bourg de Saint-Maurice-la-Clouère				Frange nord-est du bourg de Saint-Maurice-la-Clouère	

Figure 111 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage 3/3

FIGURE 112 : CARTE DE LOCALISATION
DES POINTS DE PHOTOMONTAGES

PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  10 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m

- CORINE Land Cover

Hauteur bout de pales : 220 m

Réalisation : Windpro

-  Point de photomontage

FIGURE 113 : CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES 1/3

PROJET ÉOLIEN
DES MIGNAUDIÈRES 2

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)**
- Aire immédiate
 - Aire rapprochée
 - Aire éloignée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

- Secteur hors ZVI
 - Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Forte
- Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

- Perception des vallées
- Perception des unités paysagères
- Perception depuis un panorama
- Effet cumulé avec un autre parc éolien
- Zone de vigilance du SRE
- Visibilité depuis un monument historique
- Visibilité depuis un site protégé
- Visibilité depuis un site patrimonial remarquable

- Point de photomontage

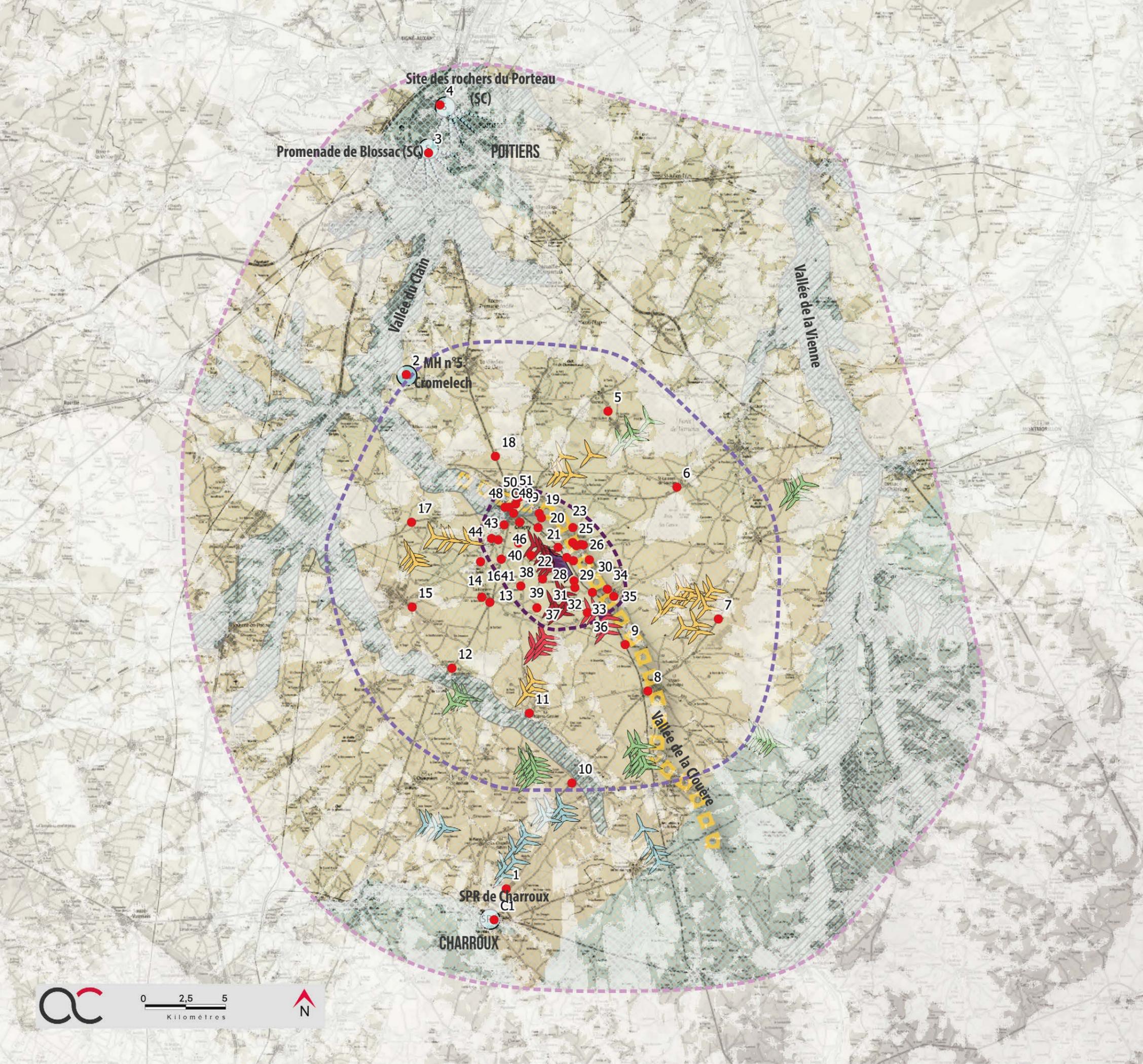


FIGURE 114 : CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES 2/3

PROJET ÉOLIEN
DES MIGNAUDIÈRES 2

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

-  Secteur hors ZVI
-  Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

-  Effet cumulé avec un autre parc éolien
-  Perception depuis les axes de communication
-  Perception des vallées
-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Visibilité depuis un site protégé
-  Perception depuis l'habitat
-  Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg ou covisibilité avec un Monument Historique

-  Point de photomontage

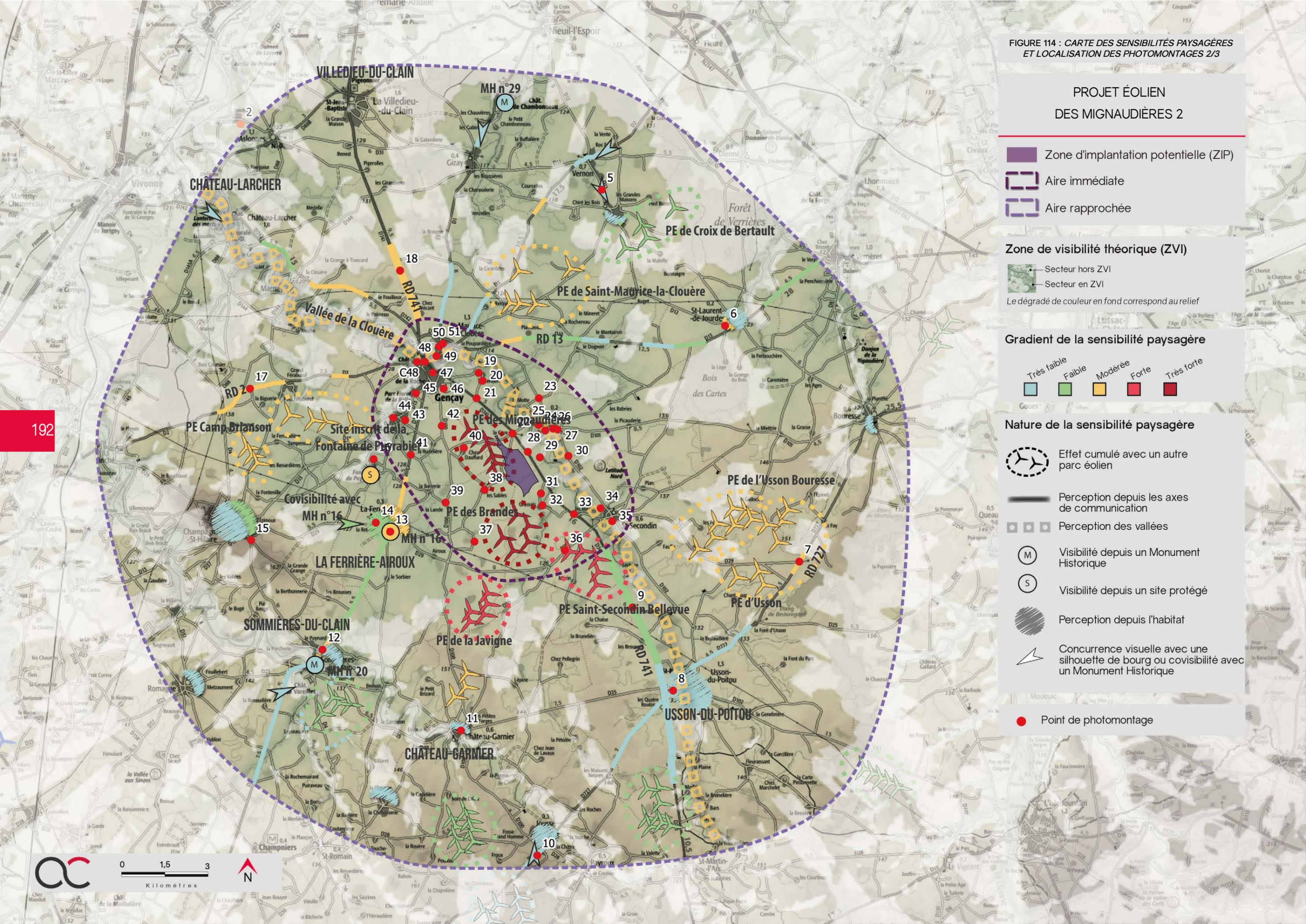


FIGURE 115 : CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES 3/3

PROJET ÉOLIEN
DES MIGNAUDIÈRES 2

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

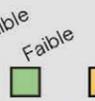
 Aire immédiate

Zone de visibilité théorique (ZVI)

 Secteur hors ZVI
 Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible  Faible  Modérée  Forte  Très forte 

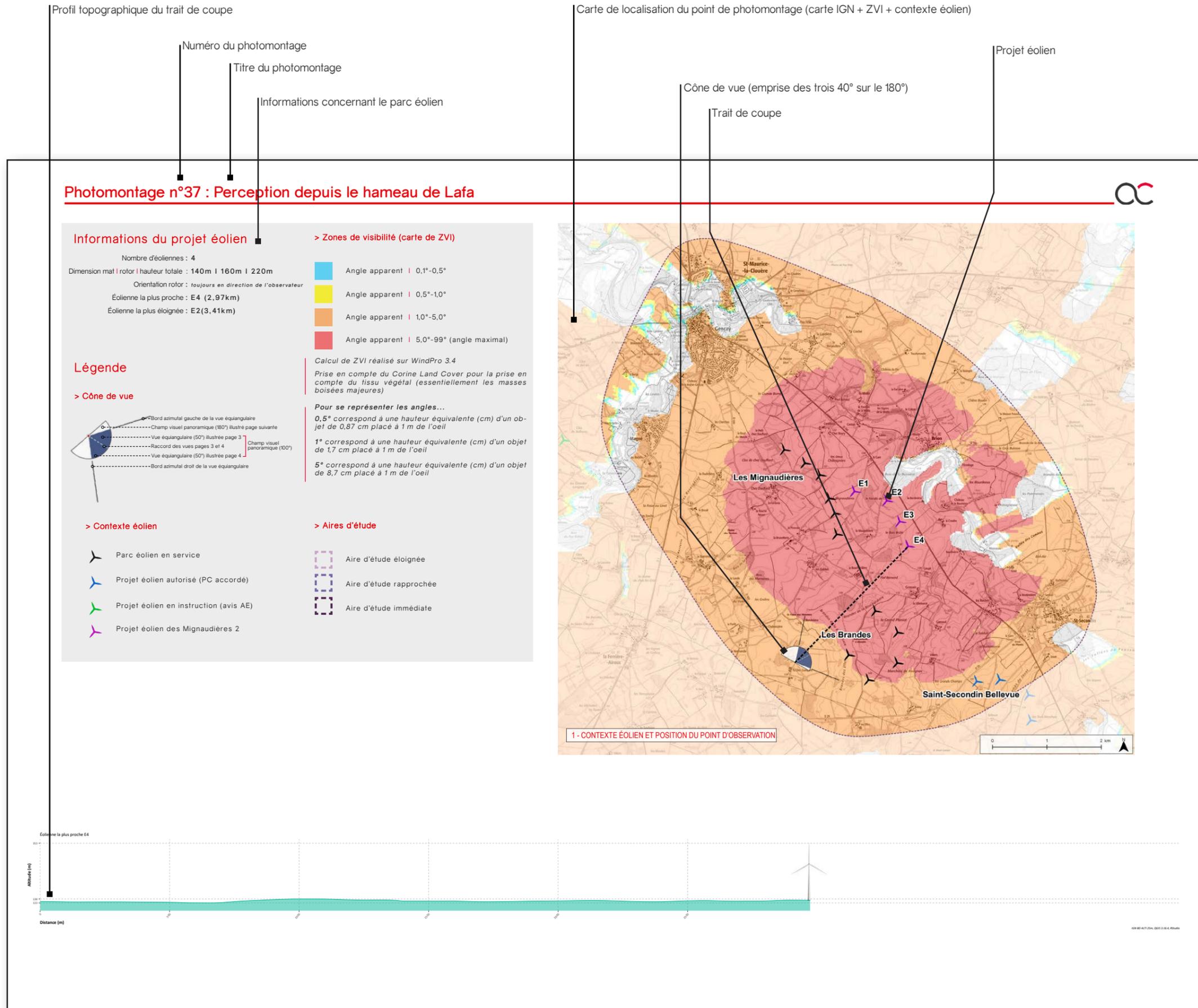
Nature de la sensibilité paysagère

 Effet cumulé avec un autre parc éolien
 Perception depuis les axes de communication
 Perception des vallées
 Visibilité depuis un Monument Historique
 Perception depuis l'habitat

 Point de photomontage



C . MÉTHODOLOGIE DE LECTURE DES PHOTOMONTAGES



Informations concernant la photographie (coordonnées de la prise de vue, date, heure, focale, etc.)

Cône de vue et azimut de la photographie sur fond IGN scan 25

Cône de vue et azimut de la photographie sur fond IGN ortho photo

Vue panoramique 180° - situation existante (éoliennes en service et accordées)

Vue panoramique 180° - superposition illustration des masques visuels (éoliennes en service, accordées, en instruction et projet éolien) - vue filaire

Vue panoramique 180° - photosimulation (éoliennes en service, accordées, en instruction et projet éolien)

Photomontage n°37 : Perception depuis le hameau de Lafa

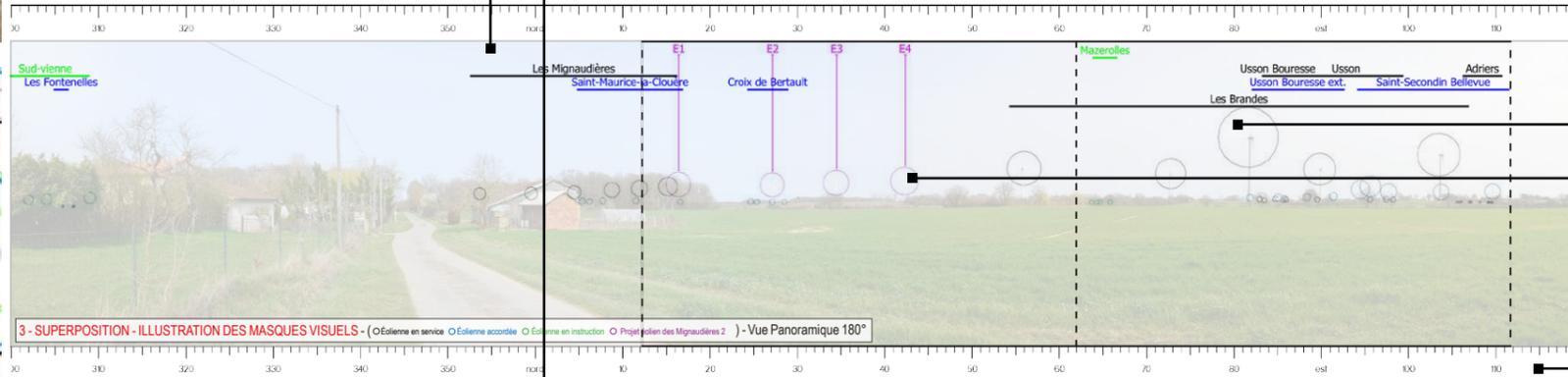


Informations photographie

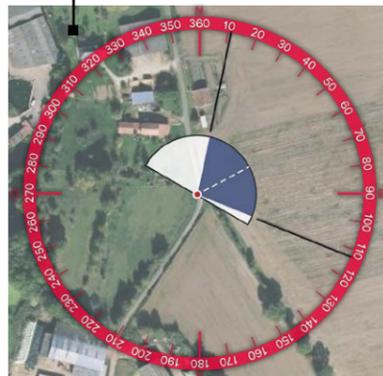
Identifiant : 38
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 502343, 6583079, 130
 Date et heure de prise de vue : 02/03/2021 12:52
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
 Assemblage panoramique : Cylindrique
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m



2 - SITUATION EXISTANTE - (OÉolienne en service OÉolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (OÉolienne en service OÉolienne accordée OÉolienne en instruction OProjet éolien des Mignaudières 2) - Vue Panoramique 180°



4 - PHOTOSIMULATION - (OÉolienne en service OÉolienne accordée OÉolienne en instruction OProjet éolien des Mignaudières 2) - Vue Panoramique 180°

PAGE 2

Autres parcs éoliens

Indication des éoliennes du projet éolien

Indication de l'azimut

Repères des focus à 50° pour la vue équiangulaire (pages suivantes 3 et 4)





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°
Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Vue équiangulaire (50°) - photosimulation du projet (plus d'indication et d'information - se rapporter à la page 2 pour les obtenir)

Espace dédié à la reliure

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

Espace dédié à la reliure

Vue équiangulaire (50°) - photosimulation du projet (plus d'indication et d'information - se rapporter à la page 2 pour les obtenir)

Liste des enjeux paysagers visés par le point de photomontage

Liste des éléments concernés

Analyse paysagère de la visibilité des éoliennes

Typologie de l'impact paysager

Évaluation de l'impact paysager



TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE		TYPOLOGIE DE L'EFFET		ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien		PE des Brandes	Depuis les abords du hameau de Lafa, le parc éolien des Brandes occupe une large part de l'horizon. Le parc éolien en projet s'inscrit dans la continuité, avec une hauteur apparente d'éolienne plus faible. Il n'est pas visible en totalité puisque E1 est en grande partie masquée par un bois. Seuls quelques fragments de pales pourront être perceptibles par intermittence. Le groupe E2 à E4 présente une géométrie simple et régulière, ce qui facilite l'intégration paysagère du parc en projet. En revanche, le projet augmente l'occupation horizontale du motif éolien. À noter que la hauteur apparente des éoliennes du projet est modérée, elle est similaire à la structure boisée qui jouxte le projet.		> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien		Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg		Hameau de Lafa			> Modification du paysage quotidien		Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

PAGE 4



D . IMPACTS PAYSAGERS DEPUIS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

1 . CARNET DE PHOTOMONTAGES COMMENTÉS DE L'AIRE ÉLOIGNÉE (ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER PAR PLANCHE)

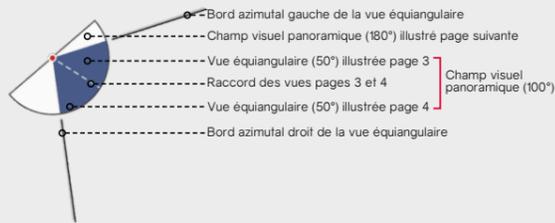


Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 140m | 160m | 220m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E4 (20,10km)
 Éolienne la plus éloignée : E1(20,90km)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien des Mignaudières 2

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-99° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.4

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

